##### ANNEXE 1– Trame du programme annuel

**L’annexe comporte obligatoirement trois parties :**

* Partie 1 : la description du programme annuel ;
* Partie 2 : la description des actions menées. Il faut un tableau par action menée dans le programme annuel ;
* Partie 3 : la description des travaux menés par action.

**Partie 1 : Description du programme annuel**

PDAR 2022-2027 – Prévisionnel année 2024

Evolution du programme (contenu et moyens humains)

En cohérence avec les indications apportées dans le programme annuel simplifié au niveau de chaque AE, et leur conséquence sur les moyens humains, faire un résumé de ces évolutions (ou de l’absence d’évolution)

Contenu du programme

Moyens humains (Nombres d’équivalents temps plein et d’agents)

Pour les ITA notifiant une évolution du programme, transmettre la copie du ou des documents de gouvernance contenant la décision de cette évolution (PV Conseil, PV AG…).

**Contribution aux thèmes du PNDAR**

Dans le programme pluri annuel déposé en décembre 2021, un tableau présentant la part de chaque AE dans les thèmes du PNDAR a été transmis. Si cette part est toujours la même, il convient de l’indiquer. Si cette partie est modifiée en 2024, un tableau actualisé doit être transmis.

**2- Vérification des ratios 2024**

2.1. Moyens humains et financiers

Présenter sous la forme d'un tableau les moyens humains et financiers qui seront mobilisés pour le programme et par action élémentaire en 2024.

Commenter les évolutions constatées par rapport au prévisionnel précédent.

2.2. Ratios

Présenter les ratios et indicateurs de suivi, de réalisation et de résultats prévus à l’article 2.3 de la présente décision

Ratios :

Indicateurs de réalisation et indicateurs de résultats

**2.3. Partenaires et pilotages**

Si des évolutions existent en 2024, compléter le tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| Coréalisateurs et prestataires, le cas échéant | Indiquer les coréalisateurs ou prestataires éventuels qui jouent un rôle dans la conduite de l’action élémentaire et avec lesquels vous avez signé une convention |
| Autres partenaires | Décrire l’action des partenaires qui ne bénéficient pas de crédits CASDAR mais participent à l’action élémentaire (filières, éleveurs…) |
| Modalités de pilotage de l’action | Préciser notamment la prise en compte de l’intérêt des éleveurs.  Ex. : commission spécifique de l’organisme de sélection |

3- Éditions DARWIN et justificatifs à produire

3.1. Éditions DARWIN {ces éditions sont à transmettre après décision d’attribution]

Ces documents seront présentés dans l’ordre suivant :

1. Contribution des Actions Élémentaires du programme aux thèmes prioritaires du PNDAR
2. Contribution des Actions Élémentaires du programme aux Actions de référence du Contrat d’Objectifs
3. Tableau des actions et opérations du programme (édition Darwin « Liste des actions et opérations»)
4. Compte prévisionnel de réalisation consolidé
5. Compte prévisionnel de réalisation contractant
6. Tableau des réalisateurs (édition Darwin « Liste des conventions »)
7. Comptes prévisionnels de réalisation de chacun des réalisateurs du programme

**Partie 2 : Description des actions - PDAR 2022-2027 – Année 2024**

Il faut compléter autant de fiches qu’il y a d’actions élémentaires dans le programme annuel.

Fiche type de description qualitative d’une action élémentaire dans un programme prévisionnel annuel

|  |  |
| --- | --- |
| N° de l’action  (et, si nécessaire d’opération) | Titre de l’action élémentaire  Titre de l’opération seulement si nécessaire[[1]](#footnote-1)  Utiliser les opérations à titre exceptionnel il faut alors une fiche par opération |
| Chef de projet | Nom, organisme, fonction, courriel, téléphone du chef de projet |

|  |  |
| --- | --- |
| Rappel de la finalité | Rappeler brièvement les objectifs de cette AE. |
| Faits marquants du contexte impactant la programmation 202X | Mettre en avant les éléments de contexte ayant une incidence directe sur la conduite du programme.  Ces éléments peuvent relever d'éléments internes à la structure (évolution des priorités, réorganisation des équipes…) ou d'événements extérieurs (crise dans une filière, décision politique…). |
| Indicateurs de résultats | Renseigner la valeur cible pour l’exercice concerné   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | N° ITA | Dénomination de l'indicateur | Rappel valeur 2021 | Valeur cible 2024 | Rappel valeur cible 2027 | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |
| Productions prévues / livrables | Indiquer les productions/ livrables significatives attendues sur l’exercice en les référant aux objectifs opérationnels (actes d’un colloque, organisation de webinaires, publications, outils de conseil…). Présenter ces productions sous la forme du tableau suivant :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | Description succincte du livrable prévu | Public-cible | Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri  Oui/Non | |  |  |  | |  |  |  | |
| Réalisateurs  (seulement si différent du pluriannuel) | Indiquer les réalisateurs de l’action, percevant du CASDAR |
| Partenaires  (seulement si différent du pluriannuel) | Organismes ne percevant pas de crédits CASDAR mais intervenant dans l’action. Décrire les principaux partenariats par nature (financier, technique, méthodologique, …) en expliquant plus en détail le ou les partenariat(s) technique(s) les plus importants. |
| Modalités de pilotage  (seulement si différent du pluriannuel) | Instances de suivi (administratives, scientifique, technique…) : mission, composition indicative et fonctionnement (ex. nbre de réunion/an).  Instances de concertation et/ou d’orientation (professionnelles, partenariales) : mission, composition indicative et fonctionnement (ex. nbre de réunion/an).  Description du ou (des) outil(s) de suivi de la réalisation de l’action (ex. tableaux de bord de suivi). |

Moyens consacrés à l’action en 202X (année concernée)

|  |  |
| --- | --- |
| Moyens humains | ETP prévus au total et pour chacun des réalisateurs. |
| Moyens financiers | Coût total et montant des crédits CASDAR prévus.  Origine des autres financements prévisionnels de l’action (nom des organismes ou fonds). |
| Détail des travaux | La présentation détaillée des travaux prévus sera réalisée sur la base du tableau figurant en page suivante. |

**Partie 3 :** Description des travaux prévus par action élémentaire et confrontation au pluriannuel – 2024

Il faut compléter autant de fiches qu’il y a d’actions élémentaires dans le programme annuel. Fiche type de description qualitative des taches réalisées par action élémentaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° de l’action  (et, si nécessaire d’opération) | Titre de l’action, à reprendre à l’identique de la fiche prévisionnelle du pluriannuel (sauf modifications) | Chef de projet : |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Contenu prévisionnel du projet[[2]](#footnote-2) | Tâches achevées en 2024 | Travaux effectivement prévus en 2024 | Justification des écarts pluriannuel /  annuel | Exemples de production |
| Rappel des tâches inscrites au prévisionnel pluriannuel | Indication, pour les tâches achevées au cours des années antérieures, cette année d'achèvement (facilitera la confrontation avec le pluriannuel) | Les explications doivent fournir un niveau de détail justifiant bien de l’avancée des travaux programmées. Peuvent ainsi être utilement présentées des prévisions particulières méritant plus d’explications que la seule mention « avancée conforme/non conforme au pluriannuel ».  Les taches prévues au pluriannuel mais décalées doivent être mentionnées explicitement. Doivent également être exposées les activités prévues sur l’exercice qui n’étaient pas explicitement mentionnées dans le pluriannuel.  Renseigner les valeurs prévues pour les indicateurs de réalisation :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | N° tâche | Dénomination de l'indicateur | Rappel valeur 2021 | Valeur cible 202X | Rappel valeur cible 2027\* (\*année à ajuster) | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  | |  |  |  |  |  |   Ce tableau sera présenté après la description des actions. | Le devenir des taches non inscrites doit également être exposé (abandon/report année n+1). | Indication précise de livrables qui seront réalisés au cours de l'exercice. La seule mention de nature de livrables (compte-rendu, article…) ne suffit pas. |
|  |  |  |  |  |

Vous pouvez ajouter autant de lignes que nécessaire

1. Sous Darwin, l'actuel logiciel de suivi des programmes financés par le CASDAR, une « action élémentaire » peut être déclinée en plusieurs opérations. Cette option doit être utilisée de manière limitée, une action pourra être déclinée au maximum en 3 opérations, les différentes opérations devant garder une taille et une cohérence interne suffisantes. Cette possibilité de déclinaison en opérations est susceptible d'être refusée par l'administration, si cette déclinaison nuit à la visibilité et la cohérence du PPDAR. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette colonne » doit reprendre la liste des tâches faite dans la fiche action prévisionnelle du programme pluriannuel sous l’item « contenu du projet » et présentée sous la forme d’un diagramme de GANTT. Les descriptions des différentes tâches programmées peuvent être simplifiées mais doivent être suffisamment précises et ordonnées pour permettre à un lecteur extérieur de comparer sans ambiguïté le document pluriannuel à ce tableau. [↑](#footnote-ref-2)